

PLAISIR - LES CLAYES-SOUS-BOIS | Le multiplexe accuse l'équipement public de pratiquer des tarifs avantageux grâce aux subventions. Quant à ce dernier, il reproche à l'UGC de faire pression sur les distributeurs.

Le torchon brûle entre l'UGC et le « petit » cinéma

Virginie Wéber

LE SUJET est à ce point sérieux que la ministre de la Culture a été sollicitée dans cette affaire. « Refus de mise à disposition des films », « restrictions de programmation » : le courrier envoyé à Rachida Dati, le 14 novembre dernier, mentionne « une série de pressions manifestes » de la part des représentants d'UGC sur les distributeurs de films à l'encontre du cinéma de quartier Philippe-Noiret, aux Clayes-sous-Bois.

Avec des conséquences bien réelles sur le terrain. « Ces pratiques ont conduit à une baisse de 21 % des entrées en 2025, bien supérieure à la moyenne nationale (-14,5 %) », écrit l'équipe municipale de la commune de 17 000 habitants.

Cette dernière se demande si la direction d'UGC aurait pu faire pression sur les distributeurs en matière de programmation entre le petit cinéma, ouvert en 1994, et la dizaine d'UGC que comptent les Yvelines. Le groupe exerçant un quasi-monopole dans le département puisqu'en termes de multiplexe, seuls Pathé est présent à Conflans-Sainte-Honorine et CGR à Mantes-la-Jolie.

Jusqu'à ce que n'éclate le « cinégate » après l'été 2024, la ville obtenait régulièrement les films en sortie nationale, une synchronisation primordiale quand on sait que le chiffre d'affaires se réalise surtout durant la première et la deuxième se-



Même si cette histoire nous fait perdre 20 000 à 30 000 € de recettes, on ne lâchera jamais notre cinéma

Philippe Guiguen, maire (DVD) de Clayes-sous-Bois



Les Clayes-sous-Bois, mercredi. Le cinéma municipal Philippe-Noiret, labellisé Art et Essai, souffre de la concurrence de l'UGC (en bas), situé à Plaisir, à 3 km de là.

ciens films, il y a aussi souvent des événements organisés comme le festival du court-métrage et le ciné débat, précise Christian, le mari de Catherine. On a l'impression d'être chez nous. » Pour le maire (DVD) de Clayes-sous-Bois, Philippe Guiguen, aucun doute sur la question : « C'est un équipement d'utilité publique ».

Selon le groupe audiovisuel, une concurrence faussée

« Je souhaite qu'UGC réussisse à trouver son public mais qu'il nous laisse tranquille », poursuit l' élu, estimant qu'il y a « de la place pour les deux cinémas dans ce bassin de vie ». Et le conseiller communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines de lâcher : « Même si cette histoire nous fait perdre 20 000 à 30 000 € de recettes, on ne lâchera jamais notre cinéma ».

Contactée, la direction du groupe UGC estime que « les subventions des collectivités territoriales leur permettent de pratiquer une tarification qui favorise leur attractivité et devrait favoriser aussi la diffusion de films différents ». « Dans cet environnement, il appartient aux distributeurs de définir librement leurs plans de sortie et de choisir les salles dans lesquelles ils programment simultanément leurs films dans la même ville ou la même agglomération », complète UGC, qui ajoute que « ces choix peuvent conduire à des négociations entre distributeur et exploitant ».

Pour autant, UGC assure que le groupe « ne s'oppose en aucun cas au plan de diffusion des distributeurs mais peut faire valoir les conséquences économiques et commerciales de ces choix ».

maine de programmation. Ce serait « Joker : folie à deux » qui aurait mis le feu aux poudres, le 2 octobre 2024.

« C'est trois fois moins cher ici qu'à l'UGC ! »

« Après cela, nous n'avons pas obtenu la programmation du film suivant produit par Warner Bros : *Juré n° 2*. Sur le moment, on n'a pas compris pourquoi », détaille Fabien Brouiller, responsable des projectionnistes aux Clayes. Et l'année 2025 s'est poursuivie avec les mêmes difficultés.

Jusque-là, le ciel semblait bien dégagé pour le cinéma Philippe-Noiret qui réussissait à tirer son épingle du jeu dans un contexte largement défavorable aux salles indépendantes. « Cette dynamique se traduisait par des résultats remarquables : 66 157 entrées en 2024, soit une progression de + 12 %

par rapport à 2023, alors que la moyenne nationale n'atteignait que + 0,5 % », détaille la mairie.

Mercredi, jour de sortie du film « Maigret et le mort amoureux », Annie et Agnès sont venues profiter de la séance entre copines. « On vient souvent ici, au moins une à deux fois par semaine », précise les deux retraitées qui apprécient cette salle obscure « familiale » et de « qualité ». « De temps en temps, on va à l'UGC parce que j'ai une carte d'abonnement qui me permet d'avoir la place quasiment au même tarif qu'ici mais sans cela, ce serait beaucoup trop cher. »

Même constat pour ce couple d'habitants qui réside à proximité de l'espace Philippe-Noiret. « On vient à pied, sourit Catherine, 70 ans, venue voir le *Marsupilami* avec ses petits-enfants la semaine dernière. L'autre chose importante, c'est



que c'est trois fois moins cher ici qu'à l'UGC ! » Ici, une place (adulte) plein tarif coûte 6 € contre 15,20 € au multiplexe de Plaisir, situé à 3 km seulement.

« L'expérience est plus sympa ici, les deux salles sont neuves, on peut aussi revoir d'an-